

TAIEX et Jumelage

Rapport d'activité 2013



Štefan Füle
Commissaire européen
pour l'Élargissement et la
Politique de voisinage

Avant-propos

Dans une période prolongée de difficultés économiques et financières, il est encourageant de voir combien les valeurs fondamentales de l'Union européenne (UE) demeurent un exemple pour notre voisinage et l'encouragement à engager des réformes. Les bénéficiaires de la politique d'élargissement et de voisinage n'ont cessé de solliciter notre aide pour mieux comprendre l'*acquis* communautaire et la manière dont il est mis en œuvre et appliqué au niveau des États membres de l'UE. Ils ont également requis notre aide pour renforcer la capacité de leurs administrations publiques.

Le présent rapport montre à cet égard combien les instruments de renforcement des institutions, tels que le Jumelage, TAIEX et SIGMA, facilitent l'échange d'expériences, de savoir-faire et des meilleures pratiques entre les États membres de l'UE et les bénéficiaires.

La perspective de l'élargissement et celle d'une relation privilégiée entre l'UE et son voisinage exige engagement, sérieux et crédibilité tant de la part de ceux qui procurent de l'aide que des bénéficiaires. Grâce à la contribution essentielle des fonctionnaires des États membres de l'UE – à travers les activités à court terme proposées par TAIEX, l'approche programmatique à long terme du Jumelage et les questions de gouvernance publique traitées par SIGMA – ces principes se matérialisent dans des actions concrètes et prennent tout leur sens.

Comme le souligne ce rapport, l'augmentation constante du nombre de demandes d'assistance technique « de pair-à-pair », enregistrée en 2013, dans le cadre des programmes de Jumelage, TAIEX et SIGMA, montre combien la possibilité d'offrir une coopération directe entre fonctionnaires est appréciée.

Le 1er juillet 2013, l'Union européenne a accueilli la Croatie en tant que 28^{ème} État membre. Cette adhésion marque une nouvelle étape dans la construction d'une Europe unie et constitue une référence pour la politique d'élargissement de l'Union. Les instruments TAIEX et de Jumelage ont accompagné la Croatie durant tout le processus de rapprochement de la législation depuis le début des négociations d'adhésion.

Dans les pays couverts par la politique de voisinage, des progrès ont été enregistrés en 2013 en vue de la création d'un espace de sécurité et de prospérité. Cette année a également été marquée par des crises renforçant la nécessité d'une aide soutenue aux réformes dans les pays de l'est et du sud de la région.

Face aux grands défis rencontrés par les régions couvertes par les politiques de l'élargissement et du voisinage, le rapport d'activité 2013 sur les instruments de renforcement des institutions souligne l'importance croissante de ces derniers en tant que plates-formes d'échanges constructifs d'idées et de savoir-faire. Ces instruments établis de longue date demeurent de précieux atouts pour les administrations publiques engagées dans des réformes.



Activités de TAIEX en 2013

Qu'est-ce que TAIEX ?

TAIEX (instrument d'assistance technique et d'échange d'informations) a été créé en 1996 afin de partager l'expertise technique des administrations publiques des États membres de l'UE avec les pays en passe d'y adhérer, dans tous les domaines de la législation européenne. En 2006, il a été étendu aux pays couverts par la politique de voisinage, tant à l'est qu'au sud. TAIEX répond directement aux besoins à court terme des bénéficiaires concernant le renforcement de leurs institutions et le développement de leur capacité administrative via le partage d'une expertise sur mesure.

Le programme fournit trois types d'assistance :

Séminaires : Des experts de plusieurs États membres de l'UE présentent des points spécifiques de la législation européenne sous forme d'un séminaire à l'attention des fonctionnaires de l'administration bénéficiaire.

Missions d'expertise : Un ou plusieurs experts d'un État membre de l'UE se rendent dans le pays bénéficiaire pour donner des conseils avisés sur la transposition, la mise en œuvre ou l'application d'un point spécifique de la législation européenne. En général, la durée maximale est de cinq jours de travail intensif avec un groupe restreint de fonctionnaires de l'administration bénéficiaire.

Visites d'étude : Un groupe de maximum trois fonctionnaires de l'administration bénéficiaire se rend en visite d'étude dans un État membre de l'UE pendant une durée maximale de cinq jours. L'objectif consiste à apprendre comment mettre en œuvre un point spécifique de la législation européenne et surtout d'en étudier les meilleures pratiques.

Un instrument essentiellement régi par la demande

L'aide de TAIEX intervient principalement à la demande directe des administrations publiques des bénéficiaires. Le nombre de demandes n'a cessé d'augmenter depuis 1996 mais s'est stabilisé ces cinq dernières années autour de quelque 2 000 demandes par an, ce qui atteste de la bonne réputation de cet instrument et des résultats positifs accomplis au fil des ans.

Nombre de demandes	2009	2010	2011	2012	2013
	2359	2380	2080	2284	2201

Opérations TAIEX en 2013

Bien que les chiffres globaux soient restés constants après 2010, le nombre d'opérations TAIEX a atteint un nouveau record en 2013 avec près de 1 900 événements organisés.

Les principaux bénéficiaires ayant fait appel à l'assistance de TAIEX sont les pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion à l'Union européenne. Parmi ceux-ci, en tête des demandes d'assistance TAIEX en 2013 on retrouve l'ancienne République yougoslave de Macédoine (236) et la Turquie (207). Le nombre de demandes en provenance de la Bosnie-Herzégovine est resté stable (127), tandis que les demandes provenant de l'Albanie (82), la Serbie (92) et la Croatie (130) ont diminué. En terme de nombre d'événements organisés, l'ancienne République yougoslave de Macédoine occupe une nouvelle fois la première place (202 événements), tandis que la plus forte hausse a été enregistrée pour le Monténégro avec 122 événements, soit 50 de plus qu'en 2012.

Nombre d'opérations	2009	2010	2011	2012	2013
	1 687	1 849	1 845	1 778	1 966

Opérations TAIEX en 2013

Albanie	17	27	11			Kosovo*	66	14	5
Algérie	4	2	8			Liban	7	7	1
Ancienne République yougoslave de Macédoine	44	64	45			Libye			
Arménie	4	8	1			Maroc	3	3	2
Azerbaïdjan	7	4	4			Moldavie	28	39	27
Biélorussie	3	16	14			Monténégro	42	15	11
Bosnie-Herzégovine	21	26	39			Palestine	1	4	1
Communauté chypriote turque	210	10	30			Russie	6		2
Croatie	33	59	59			Serbie	25	17	33
Égypte	4	4	2			Tunisie	2	2	8
Géorgie	8	9	1			Turquie	19	49	55
Israël	19	12	7			Ukraine	3	20	18
Jordanie	8	9	3			Multi-pays	3	1	98

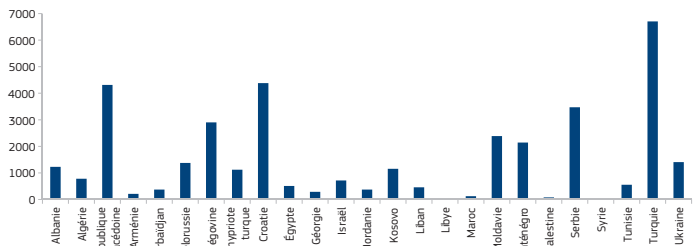
■ Missions d'expertise ■ Visites d'étude ■ Ateliers ■ Screening

Les participants bénéficiant de TAIEX

Les événements TAIEX ont rassemblé près de 38 000 participants, ce qui confirme la tendance positive observée au cours des années précédentes. La Turquie, la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine sont les pays qui ont le plus bénéficié de l'aide TAIEX avec plus de 6 000 participants turcs (6 702) et plus de 4 000 participants issus de chacun des deux autres pays des Balkans (respectivement 4 380 et 4 313).

Nombre de participants	2009	2010	2011	2012	2013
	37 680	41 126	29 067	32 178	38 620

Nombre de participants par pays en 2013



Les experts de TAIEX, la force motrice de l'instrument

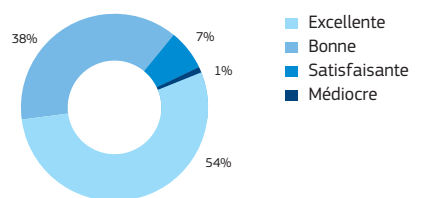
Les opérations de TAIEX reposent sur un partage d'expertise entre les représentants des administrations publiques des États membres de l'UE et ceux des bénéficiaires, favorisant le développement de réseaux entre acteurs-clés. La connaissance et la compétence des experts continuent à être très appréciées par les participants aux événements TAIEX, comme en témoignent les évaluations régulièrement effectuées.

En 2013, plus de 4 500 experts ont participé aux opérations d'assistance de TAIEX ; la plupart d'entre eux provenaient du Royaume-Uni, de Slovaquie, d'Italie et d'Allemagne. Cette année, des experts croates se sont joints pour la première fois à l'équipe d'experts TAIEX. Leur expertise a été particulièrement bien accueillie dans les Balkans occidentaux.

Nombre d'experts

2009	5 477
2010	5 847
2011	4 963
2012	4 949
2013	5 316

Qualité des experts



Alignement sur les priorités politiques de l'UE

Pour être en mesure de servir les clients de TAIEX avec compétence et rapidité, l'Unité renforcement des institutions de la direction générale de l'élargissement de la Commission européenne est organisée en quatre équipes, possédant une expertise sectorielle dans les domaines suivants : liberté, sécurité et justice (JAI); marché intérieur - y compris la politique sociale, la politique de l'emploi, de l'entreprise et de l'industrie, les douanes et la fiscalité, la protection des consommateurs et la santé (IM); l'agriculture, le développement rural et la sûreté alimentaire (AGRI); ainsi que l'environnement, le changement climatique, le transport et les télécommunications (ETT).

Un instrument flexible

Au-delà des événements classiques de TAIEX, la Facilité pour l'administration locale (LAF) aide les autorités locales et régionales des Balkans occidentaux à mieux connaître et mieux comprendre l'intégration européenne et le processus d'adhésion. Au total, la LAF a organisé 18 événements en 2013. Ceux-ci ont rassemblés plus de 600 participants.

En 2013, l'instrument TAIEX a confirmé sa flexibilité et l'efficacité de l'utilisation de ses ressources à travers un large éventail d'autres activités. Le recours à une assistance technique à moyen terme, prenant la forme d'une série d'interventions de courte durée, est de plus en plus important. Cette approche a été utilisée principalement dans les secteurs agricole et de la sûreté alimentaire, de même que, plus globalement, pour la communauté chypriote turque et le Kosovo.

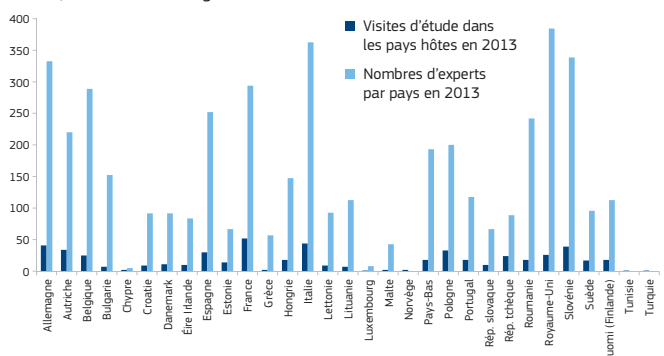
Nombre d'opérations par domaine

JHA	556
Marché intérieur	383
AGRI	353
ETT	311
Soutien au screening pour le Monténégro	38
Soutien au screening pour la Serbie	6
LAF	18
Aide à la communauté chypriote turque	456

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi qu'à l'avis de la CJU sur la Déclaration d'indépendance du Kosovo.

Les visites d'étude dans les États membres (pays hôtes)

Les visites d'étude de TAIEX dépendent de la disponibilité des administrations nationales de l'UE en vue d'accueillir des bénéficiaires. En 2013, on a enregistré un total de 543 visites d'étude. Les pays qui ont accueilli le plus grand nombre de participants sont la France, l'Italie et l'Allemagne.



Success stories de TAIEX

Protection des données personnelles



L'ancienne République yougoslave de Macédoine

Contexte

La protection des données personnelles est un des droits fondamentaux de l'UE réglementée au niveau européen par une directive depuis 1995. L'une des exigences de cette directive est la création, au niveau national, d'une autorité indépendante chargée de veiller au respect des législations sur la protection des données. L'ancienne République yougoslave de Macédoine a créé cette autorité en 2005, l'année où la loi sur la protection des données à caractère personnel a été adoptée. La Direction de la protection des données personnelles est chargée d'examiner les plaintes des citoyens portant sur la violation du droit à la protection des données. Elle est également chargée de veiller à ce que les autorités publiques et les entreprises privées respectent les règles en matière de protection des données, par exemple en procédant à des inspections et en les sensibilisant à ce droit par le biais de formations et de séminaires.

Actions de TAIEX

Depuis 2009, TAIEX a organisé environ 50 événements sur la protection des données à caractère personnel pour aider les autorités de l'ancienne République yougoslave de Macédoine à mettre leur législation et leurs pratiques en conformité avec les règles de l'UE. Rien qu'en 2013, TAIEX a organisé 15 événements pour la Direction de la protection des données personnelles sur des thèmes allant de la biométrie aux réseaux sociaux en passant par le traitement des données à des fins répressives. Au total, plus de 500 participants ont assisté à des séminaires TAIEX sur la protection des données organisés à Skopje en 2013. Par ailleurs, les membres du personnel de la Direction ont pu échanger leurs expériences avec leurs homologues des États membres par le biais de visites d'étude sur les inspections, les audits et certains aspects de la coopération avec Eurojust, Europol et le système d'information Schengen en matière de protection des données.

Réalizations

- Une série de trois séminaires sur la mise en place de systèmes de surveillance vidéo dans les écoles en conformité avec les normes de protection des données a été organisée à Skopje du 24 au 26 avril 2013. Ces séminaires ont rassemblé plus de 300 employés des écoles primaires de tout le pays.
- Le premier rapport sur la mise en œuvre des législations sur la protection des données à caractère personnel a été remis au délégué à la protection des données d'Eurojust par les parquets de l'ancienne République yougoslave de Macédoine en coordination avec la Direction de la protection des données personnelles.
- Le lancement d'une procédure en vue de la signature d'un protocole d'accord avec le ministère de l'Intérieur portant sur la mise en place de procédures réciproques de traitement des plaintes liées à l'utilisation abusive de données personnelles sur les réseaux sociaux.



Réforme douanière



Albanie

Contexte

L'assistance de TAIEX dans le domaine des douanes relève du secteur prioritaire « Réforme de l'administration publique » tel que défini par le document indicatif de planification pluriannuelle (DIPP) 2011-2013.

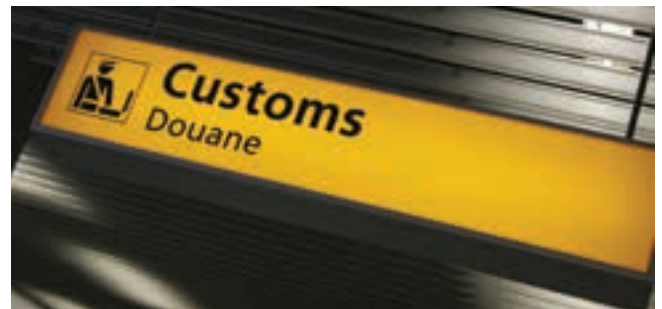
Des progrès substantiels ont été enregistrés en matière de capacités administratives et opérationnelles. D'une part, l'Albanie a rejoint le programme Douane 2013 de l'UE et, d'autre part, l'Académie des services douaniers et fiscaux a commencé, dans le cadre de son programme, à recourir à la stratégie de formation douanière. En outre, le nouveau terminal douanier de Tirana a été inauguré et l'infrastructure aux points de passage des frontières a été améliorée.

Actions de TAIEX

Le personnel de la direction générale des douanes d'Albanie a participé à une série de 11 événements (trois événements multi-pays, un séminaire, cinq visites d'étude et deux missions d'expert) qui ont contribué à la réforme de la législation albanaise.

Les actions de TAIEX ont permis au bénéficiaire de se conformer à la mise en œuvre technique et pratique de la législation de l'UE dans le domaine des douanes. L'assistance de TAIEX a combiné les formations sur le terrain dans différents États membres et les conseils d'experts européens.

Les événements avaient pour objectif de réformer l'administration albanaise des douanes en améliorant ses procédures. Ceux-ci incluaient l'amélioration des systèmes de contrôle douaniers, la communication à l'attention des parties intéressées sur des questions douanières importantes et la mise en œuvre des conventions internationales.



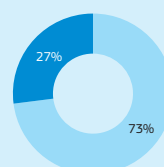
Réalizations

- L'identification des priorités à traiter pour améliorer la performance de l'administration des douanes albanaises.
- L'adoption d'une réglementation interne sur la politique de sécurité des systèmes informatiques douaniers.
- La ratification de la Convention régionale sur les règles d'origines préférentielles pan-euro-méditerranéennes.
- La mise en œuvre de la Convention ATA sur l'importation temporaire.

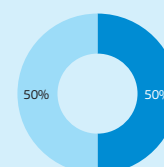
Suivi des performances et de l'impact de TAIEX

Le transfert de connaissances et d'expertise peut et doit engendrer des effets tangibles et significatifs pour l'administration bénéficiaire. Un nouveau système d'évaluation a donc été mis en place en 2012 dans le but de mesurer à la fois l'efficacité et l'impact final de l'aide TAIEX. Six mois après le déroulement d'un événement, aux demandeurs sont invités à fournir un bref avis en ligne sur l'aide spécifique qui leur a été apportée.

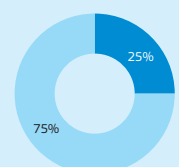
Changements organisationnels - création de départements / unités / postes



Projet d'une nouvelle réglementation ou modification d'une réglementation existante (présentée ou adoptée)



Amélioration des méthodes de travail interne



■ Oui ■ Non

Success stories de TAIEX

Croatie, nouvelle frontière de l'Union européenne



Croatie

Contexte

Le contrôle européen des importations en provenance de pays tiers nécessite un système de postes d'inspection frontaliers (PIF) conformes aux normes de l'Union européenne, applicables aux frontières extérieures avec les pays non-membres.

L'efficacité et la cohérence des contrôles sanitaires et phytosanitaires lors de l'importation de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, d'animaux et de plantes sont essentielles pour sécuriser la santé animale et la santé publique. A l'issue de ces contrôles au premier point de passage de la frontière de l'UE, les animaux et les produits peuvent en principe circuler librement dans le marché intérieur.

Comme nouvelle frontière extérieure de l'UE, la Croatie devait veiller à ce que ses postes d'inspection frontaliers (PIF) soient terminés à temps pour qu'ils puissent être accrédités par la Commission et fonctionner en parfaite conformité avec l'acquis à la date de son adhésion.

A cette fin, sept postes d'inspection frontaliers vétérinaires de l'UE (deux ports, un aéroport et quatre points de passage routiers) ont été homologués en Croatie, suivant un plan de rationalisation préparé par le Ministère de l'agriculture, des forêts et de gestion de l'eau. Tous les lots d'animaux ou de produits d'origine animale entrant sur le territoire de la Croatie doivent être contrôlés à un de ces postes d'inspection.

Actions de TAIEX

Les règles régissant les contrôles vétérinaires aux frontières de la Croatie n'étaient pas totalement conformes à celles de l'UE et une mise en conformité des infrastructures des postes d'inspection frontaliers vétérinaires était nécessaire.

Deux séries d'événements ont été organisés à cet effet : la première avant l'adhésion et la seconde en juillet, juste après que la Croatie soit devenue le 28ème État membre de l'UE.

L'assistance de TAIEX visait à former des inspecteurs vétérinaires aux postes d'inspection frontaliers (PIF) aux meilleures pratiques de contrôles vétérinaires d'importation / de transit pour qu'ils soient en mesure d'effectuer des contrôles vétérinaires conformément à la législation européenne.

Réalisations

- Une meilleure compréhension des règles régissant l'importation et le transit d'animaux et de produits d'origine animale conformément aux exigences de l'UE.
- L'exécution efficace des contrôles vétérinaires aux frontières.
- L'harmonisation des procédures d'inspection vétérinaire avec la législation européenne.



Nouveau formulaire de demande, en phase avec son temps

Un nouveau système de demande en ligne a été mis en place en 2013. Cette application Web remplace l'ancien formulaire et permet au demandeur d'avoir accès à toutes les demandes antérieures. Il permet également de partager des projets de demandes avec des collègues, sa hiérarchie ou le point de contact national pour consultation ou approbation préalable. Le système est basé sur un identifiant unique (adresse URL) qui peut être facilement transmis aux parties intéressées.

Technologies avancées d'accès à Internet sans fil



Kosovo

Contexte

Un meilleur accès à internet sans fil est la clé du développement de l'économie numérique. La transmission de données à haute vitesse permet l'amélioration des services Internet tels que le commerce électronique ou l'e-gouvernement. Pour ce faire, l'UE a adopté un cadre réglementaire qui harmonise les réseaux et services de communication électronique. Les autorités réglementaires nationales indépendantes (ARN) sont notamment chargées de la gestion des fréquences radio pour les services de communication électronique. Ces fréquences radio doivent être attribuées aux opérateurs dans le respect d'un processus d'attribution public, comme les enchères par exemple, sur la base de critères objectifs, transparents, non discriminatoires et proportionnels.

L'Autorité de régulation des communications électroniques et postales au Kosovo a sollicité l'assistance de TAIEX pour améliorer sa connaissance des meilleures pratiques de l'UE concernant l'ouverture des bandes de fréquences pour un accès à l'internet sans fil plus rapide.

Les principaux objectifs de cette mission d'expertise étaient d'abord d'analyser la situation et le droit en vigueur au Kosovo, et ensuite de prodiguer des conseils sur les meilleures pratiques en matière d'octroi de licences aux opérateurs et sur la rédaction des réglementations ad hoc. Ces tâches ont été réalisées en deux étapes par un fonctionnaire de la Commission des services publics de Lettonie.

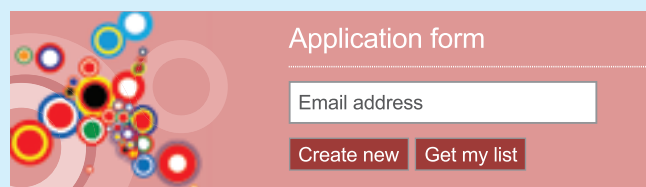


Actions de TAIEX

L'expert de TAIEX s'est d'abord familiarisé avec la loi en vigueur et l'historique des systèmes d'accès sans fil aux réseaux à larges bandes au Kosovo. Elle a ensuite présenté les différents systèmes d'attribution des bandes de fréquences aux opérateurs au sein de l'UE. Le bénéficiaire a opté pour le système d'enchères pour identifier l'opérateur gagnant qui participera à l'appel d'offre pour l'acquisition des droits d'utilisation de bandes de fréquences publiques. L'expert a donné des conseils sur la rédaction du règlement d'enchères et sur les conditions devant figurer dans les appels d'offres publics.

Réalisations

- Le bénéficiaire a obtenu l'approbation et la mise en œuvre des nouvelles règles qui régissent la vente aux enchères des bandes de fréquences. La première vente aux enchères, organisée par l'Autorité, a été annoncée par un appel à manifestation d'intérêt publié dans tous les médias électroniques et écrits le 18 novembre 2013.
- Grâce aux conseils et au soutien de l'expert TAIEX, l'adjudication a eu lieu en décembre 2013. Le plus offrant a remporté les droits sur les bandes de fréquences ouvertes et va commencer à prendre toutes les mesures requises pour un accès à l'internet de pointe au Kosovo.



Activités de TAIEX en 2013

Liberté, sécurité et justice



En 2013, les **questions de droits civil et pénal** sont arrivées en tête des matières traitées dans le secteur de la justice et des affaires intérieures, à côté des questions de coopération policière telles que les enquêtes sur les lieux du crime, la médecine légale, la formation des agents de police et le maintien de l'ordre public.

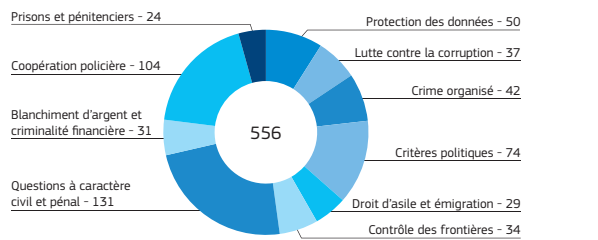
TAIEX a apporté un soutien important dans le domaine de la **lutte contre la criminalité organisée** tels que le trafic d'êtres humains et le trafic de drogue.

Les questions d'actualité relatives à la **protection des données**, la **cybercriminalité** et la **pédopornographie** sont restées prioritaires tandis qu'une aide continue a été accordée à de nombreuses demandes d'assistance sur la lutte contre la corruption et le terrorisme, le blanchiment d'argent et d'autres formes de criminalité économique.

Des événements en matière d'**asile**, d'**immigration** et de **contrôle des frontières** ont été organisés régulièrement.

Plusieurs autres événements ont été organisés tels que des séminaires sur la violence familiale en Turquie, la mise en œuvre de la réforme du système judiciaire national en Serbie et le recouvrement des avoirs dans les Balkans occidentaux.

L'année 2013 a également enregistré une forte augmentation des événements liés aux critères de Copenhague et plus particulièrement aux principes de l'état de droit.



Événements par secteur

Environnement, transports et télécommunications



En 2013, TAIEX a apporté une assistance dans les domaines de l'**environnement**, du **transport**, des **télécommunications**, de l'**énergie**, du **changement climatique**, de la **recherche** et de l'**innovation**.

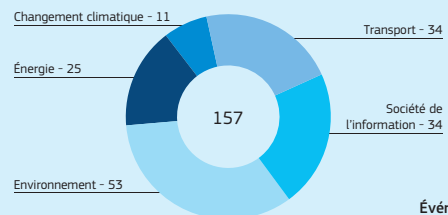
Comme les années précédentes, les administrations publiques des bénéficiaires ont montré un grand intérêt pour l'**environnement** (plus de 30 % des demandes d'assistance). Les experts des États membres ont partagé les bonnes pratiques, notamment dans le domaine de la gestion des déchets, de l'air, de la qualité de l'eau et de la protection de la faune et de la flore.

Des connaissances techniques de haut niveau ont également été partagées dans les domaines des **technologies de l'information et de la communication (TIC)** et des réglementations de ce marché. Le nombre d'activités TAIEX a augmenté de façon significative dans ces domaines. Des événements ont été organisés sur divers sujets tels que l'Internet plus sûr, les services de télécommunications et les fréquences radio.

En ce qui concerne le **transport**, l'accent a de nouveau été mis sur le transport routier et plusieurs activités ont été organisées dans les domaines des chemins de fer et de l'aviation.

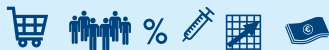
Les demandes d'assistance en matière d'énergie ont surtout porté sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Des activités spécifiques ont porté sur la manière d'aborder les **changements climatiques**, notamment grâce au système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SCEQE).

Les bénéficiaires impliqués dans le processus de l'élargissement ont profité de près de 75 % des activités d'assistance TAIEX, principalement dans le domaine de l'environnement, suivi par les secteurs des transports et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les administrations publiques de Croatie et de l'ancienne République yougoslave de Macédoine ont été les partenaires les plus actifs. La mise en œuvre de l'acquis communautaire a concerné un grand nombre de législations ayant un impact concret sur les citoyens, tel qu'une meilleure qualité de l'air ou l'amélioration des communications électroniques.



Événements par secteur

Marché intérieur



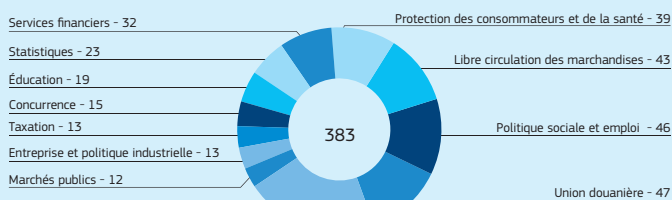
Quel **383 événements ont été organisés en 2013 dans le domaine du marché intérieur, soit 12% de plus qu'en 2012**. La plus forte hausse est due aux bénéficiaires de l'instrument d'aide de préadhésion (IPA) (17%), tandis que les demandes provenant des pays bénéficiaires de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) n'ont que légèrement augmenté par rapport à 2012.

En 2013, la plus forte demande d'assistance a concerné l'**union douanière** avec 47 événements, en hausse de 34 % par rapport à 2012, couvrant des questions telles que la mise en œuvre des procédures communes de transit, les règles d'origine, la classification des biens et le contrôle douanier. Pour appuyer l'introduction de la notion d'opérateur économique agréé de l'UE, un événement multi-pays a été organisé en coopération avec le Secrétariat de l'ALECE (Accord de libre-échange centre européen) pour les administrations douanières des Balkans occidentaux et la Moldavie.

L'assistance de TAIEX a également progressé dans le domaine de la **politique sociale et de l'emploi**, avec une augmentation de 21 % des événements portant sur les politiques du marché du travail, le chômage des jeunes, le dialogue social, la sécurité sociale, les services sociaux, les droits des personnes handicapées, la santé et la sécurité. Un séminaire multi-pays sur le fonctionnement des services publics de l'emploi s'est tenu à Ohrid pour renforcer les capacités dans ce domaine et promouvoir la coopération régionale.

La **libre circulation des marchandises** demeure un des domaines clés pour les bénéficiaires de TAIEX : 43 événements ont été organisés dans ce domaine pour soutenir une harmonisation en matière de standardisation, de métrologie, d'accréditation et d'évaluation de la conformité. Pour aider les pays voisins de la Méditerranée à rapprocher leur législation et leurs normes de celles de l'UE, un séminaire sur l'accréditation et le contrôle de conformité a été organisé en coopération avec la direction générale des entreprises et de l'industrie.

En matière de **protection de la santé et des consommateurs**, 39 événements ont été organisés pour renforcer la compétence des pays bénéficiaires dans les domaines de la surveillance du marché, des produits cosmétiques, de la sensibilisation des consommateurs, des bonnes pratiques de fabrication, des dispositifs médicaux, du sang, des tissus ainsi que du don et de la transplantation d'organes de donneurs décédés.



Événements par secteur

Agriculture et sûreté alimentaire



En 2013, les activités liées à l'**agriculture** ont couvert une grande variété de sujets, tels que les règles communes pour les marchés agricoles, appelés OCM (organisations communes de marché), la politique de qualité ainsi que les inspections et les contrôles. Une part importante des demandes d'assistance de TAIEX a également porté sur l'agriculture biologique, les mesures de développement rural et l'initiative LEADER.

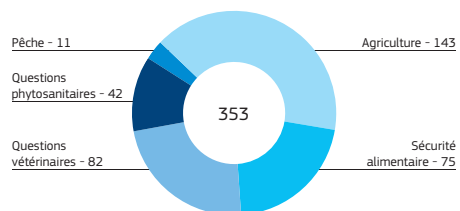
Concernant la **sûreté alimentaire**, l'assistance a principalement porté sur les contrôles officiels et le «Paquet hygiène». Des sujets tels que les matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, l'étiquetage et l'emballage ainsi que les allégations nutritionnelles ont également suscité beaucoup d'intérêt auprès des bénéficiaires.

L'assistance **vétérinaire** a quant à elle consisté à prioriser les maladies animales (peste porcine classique, rage, peste porcine africaine, fièvre aphteuse) et les mesures à prendre en cas d'épidémie, de même qu'à fournir des conseils pour améliorer la coordination de la veille sanitaire.

Parmi les questions traitées dans le domaine phytosanitaire figurent les organismes génétiquement modifiés (OGM), les organismes nuisibles, les pesticides, le système de passeport **phytosanitaire** et les essais de semences en laboratoire.

En matière de **pêche**, l'assistance a principalement porté, d'une part, sur la collecte de données et les quotas dans le cadre de la politique commune de la pêche et, d'autre part, sur la santé des animaux aquatiques et sur l'aquaculture.

L'**approche programmatique** dans le domaine de l'agriculture et de la sûreté alimentaire a été renforcée en 2013. En plus de l'intervention habituelle de TAIEX basée sur la demande, les pays en phase de préadhésion ont été invités à soumettre un dossier de formation identifiant leurs priorités dans quatre domaines : l'agriculture, la sûreté alimentaire, la santé vétérinaire et la politique phytosanitaire. Ce document fixe le calendrier à moyen terme des activités de TAIEX qui soutiendront le futur alignement des législations nationales sur la législation européenne dans ces domaines.



Événements par secteur

Activités de Jumelage en 2013

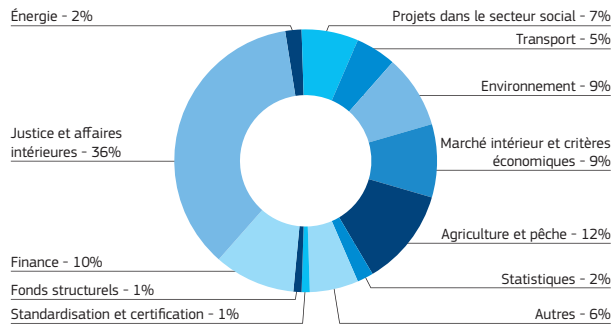


Lancé en mai 1998, le programme de jumelage (Twinning) est un instrument destiné aux projets de coopération entre les administrations publiques des États membres de l'UE et celles des pays bénéficiaires. A savoir les pays candidats et les candidats potentiels à l'adhésion à l'UE ainsi que les pays concernés par la politique européenne de voisinage.

Plus spécifiquement, pour les pays en phase de préadhésion, le jumelage apporte son assistance pour la transposition, la mise en œuvre ou l'exécution de la législation de l'UE.

Il vise également à partager les bonnes pratiques acquises au sein de l'Union européenne avec les administrations publiques bénéficiaires et à favoriser les relations de long terme entre les administrations des États membres de l'UE et celles des futurs États membres.

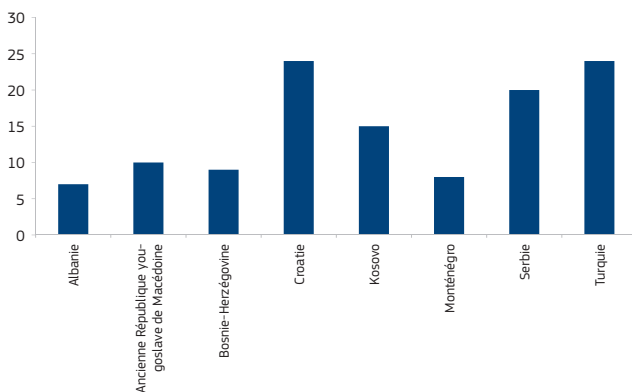
Répartition des projets par secteur au sein des pays en phase de préadhésion



Les projets de jumelage s'articulent autour d'objectifs stratégiques de l'UE convenus entre les autorités publiques du pays bénéficiaire et celles des États membres. Ils couvrent une grande variété d'activités mises en œuvre par des experts des États membres et ont pour objectif d'atteindre des résultats obligatoires.

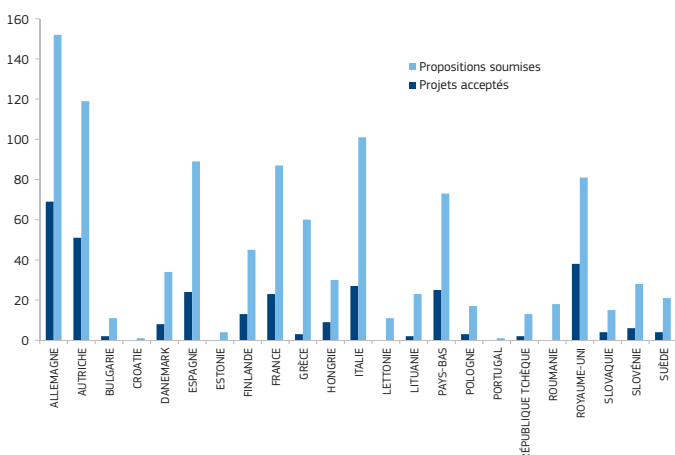
La réussite d'un projet de jumelage repose sur l'engagement de deux chefs de projet (l'un nommé par l'administration de l'État membre principal, qui dirige le projet, et l'autre par l'administration du pays bénéficiaire) et d'un conseiller résident de jumelage (CRJ). Ce dernier coordonne le projet et est assisté par l'État membre principal lors de sa mission dans le pays bénéficiaire, et ce, pour 12 mois au minimum. Le « plan de travail » d'un projet de jumelage comprend généralement des missions d'expertise, des formations et des visites de sensibilisation.

Projets de jumelage en 2013 : 117



Le « **Jumelage léger** » est conçu pour offrir une approche plus souple, à moyen-terme (jusqu'à 6 mois), sans la présence d'un conseiller résident de jumelage permanent au sein de l'administration du pays bénéficiaire.

Propositions soumises et projets acceptés dans le cadre des programmes CARDS & IPA de l'État membre principal (2000 - 2013)



HISTOIRE D'UN SUCCÈS

Le jumelage en Croatie – sur la route de l'UE

Gestion efficace du Fonds de cohésion de l'UE

Contexte

Le projet de jumelage « renforcement des capacités pour une gestion efficace des fonds de la politique de cohésion de l'UE » (HR 08 IB SPP 02) a apporté une aide efficace dans un secteur important, la gestion et l'utilisation des Fonds structurels de l'UE en général et du Fonds de cohésion en particulier. Il s'agit en effet d'un enjeu clé pour la Croatie en tant que nouvel État membre.

Le projet, qui a duré 27 mois, a été mis en œuvre par le ministère du développement régional et des fonds de l'Union européenne et le ministère des finances de la République de Croatie en coopération avec le ministère des finances et l'Agence centrale de gestion des projets de la République de Lituanie et l'Agence nationale de développement de la République de Hongrie.

Objectifs du projet

L'objectif principal du projet, doté d'un budget de 2 millions d'euros, était d'augmenter la capacité de coordination et d'utilisation des Fonds structurels et de cohésion (FSC) de l'UE et d'assister la Croatie dans :

- les processus de coordination, de programmation, de suivi, d'information et de publicité des Fonds structurels et de cohésion de l'UE;
- la mise en œuvre d'une gestion et de contrôle financiers efficaces ainsi que la préparation à l'évaluation de conformité pour la gestion des Fonds structurels et de cohésion.

Réalisations en 2013

- Les documents de programmation 2007-2013 ont été soumis à la Commission européenne qui a approuvé le cadre de référence stratégique national et trois programmes opérationnels.
- Le système de gestion et de contrôle des Fonds structurels de l'UE 2007-2013 a été mis en place et jugé conforme par l'organisme désigné (l'évaluation de la conformité est terminée).
- La capacité du pays bénéficiaire à gérer les Fonds structurels de l'UE a été considérablement améliorée sur une base durable. En tout, environ 800 personnes ont été formées et 14 modules de formation ont été créés.
- Une solide base de départ pour la période 2014-2020 a été mise en place : les principales priorités de développement national pour les 7 prochaines années ont été discutées avec un large public et présentées dans le projet d'accord de partenariat. Des programmes opérationnels ont également été élaborés avec des partenaires institutionnels et socio-économiques.



VISITEZ LE SITE INTERNET DE TAIEX

http://ec.europa.eu/enlargement/taix/index_fr.htm

http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/taix_fr.htm

VISITEZ LE SITE INTERNET SUR LE JUMELAGE

http://ec.europa.eu/enlargement/tenders/twinning/index_fr.htm

http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/twinning_fr.htm

ou CONTACTEZ DIRECTEMENT L'IBU

Tél.: + 32 2 296 73 07

Fax: + 32 2 296 09 72

elarg-taix@ec.europa.eu or

elarg-twinning@ec.europa.eu

© Union européenne, 2014

Ni la Commission européenne ni toute autre personne agissant au nom de la Commission ne saurait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

La reproduction est autorisée sous réserve de mention de la source. Imprimé en Belgique.